
OBSERVATOIRE HOMMES-MILIEUX
Bassin minier de Provence

Aix-en-Provence, 28 janvier 2013

Atelier thématique *interactions hommes-milieus* :
« biodiversité »

Dans le cadre du Labex DRIIHM qui regroupe les huit Observatoires Hommes milieux de l'INEE, l'OHM Bassin Minier de Provence lance trois ateliers se rapportant aux thématiques suivantes :

- 1) Biodiversité
- 2) Energie
- 3) Eaux

Le but de ces ateliers est de rassembler des chercheurs dont les travaux sont en recoupement avec la thématique et qui sont ouverts à des échanges interdisciplinaires susceptibles de conduire à des projets communs avec publications à la clé.

Ils peuvent avoir pour objet de promouvoir plus directement la réponse à des appels à projets de recherche.

Le présent appel concerne la « biodiversité ». La tenue de cet atelier est commandée par une certaine urgence car il s'agit de réfléchir spécifiquement à la possibilité de répondre à l'appel ANR « environnement et société » récemment ouvert.

L'ex-bassin minier de Provence est un territoire d'environ 300 km² sur lequel opère l'OHM. Une cinquantaine d'études ont déjà été conduites dans le cadre des APR annuellement lancés et un système d'information géographique a été établi permettant d'enregistrer les données obtenues d'une façon utile aux chercheurs qui veulent s'intéresser à ce territoire.

L'OHM est aussi intégré dans la fédération de recherche ECCOREV qui a déjà accumulé elle-même un volume significatif de recherches impliquant une trentaine de laboratoires d'horizons très variés (Université et CNRS, IRSTEA, IRD, CEA, INRA, etc.) parfois jointes avec l'OHM, et qui ont permis de créer une pratique de l'interdisciplinarité et de son évaluation.

Le but de l'atelier « Biodiversité » est de susciter des approches multidisciplinaires impliquant à la fois les sciences de la matière de la terre et de la vie (SMTV) et les sciences de l'homme et de la société (SHS).

Problématique

La biodiversité est un état dynamique dont les changements permanents sont commandés par les lois de l'évolution et de la génétique sur longue période et par les changements structurels (par exemple climatique), de plus courtes périodes, des biotopes dans lesquels elle s'exerce. En l'absence de toute activité humaine significative sur un espace donné, la biodiversité n'est jamais un état figé. Elle demeure en constante évolution selon des mécanismes largement modélisés par de nombreuses recherches sur les écosystèmes. Pour étudier les lois de cette évolution certains écologues tentent de soustraire leur terrain d'observation au jeu de variables qu'ils ne peuvent contrôler aisément ou maintenir constantes et parmi elles, celles qui concernent l'activité anthropique. C'est la raison pour laquelle la très grande majorité des recherches sur les écosystèmes étudiés dans la littérature sont choisis sur des espaces où l'activité anthropique s'exerce de façon nulle ou mineure (déserts, vastes espaces forestiers, montagnes, zones rurales, parcs protégés, ou simplement laboratoires ou espaces artificialisés dans lesquels les variables parasites anthropiques sont complètement contrôlées). De cette façon, les mécanismes propres de la biodiversité peuvent être identifiés et mis à jour selon des méthodes spécifiques aux sciences de la matière, de la terre et de la vie (SMTV).

L'activité humaine, faite d'actions individuelles, collectives et institutionnelles (publiques et privées), et qui est la raison d'être des disciplines sciences humaines et sociales (SHS), influence les mécanismes d'évolution de la biodiversité.

La première raison de cette influence est mécanique : l'activité humaine entre en concurrence avec celles des autres espèces pour (i) l'occupation de l'espace par l'urbanisation, l'industrie et le commerce, pour (ii) l'exploitation du sol et du sous-sol (activité minière, agriculture, usage de l'eau), pour (iii) l'utilisation de l'atmosphère (émissions perturbatrices de diverses origines).

La deuxième raison de cette influence est intentionnelle : par le fait de l'éducation, de la culture, des institutions politiques, et de façon générale de l'état des idées dans la société, les individus comme les institutions prennent des décisions intentionnellement tournées vers le contrôle de la biodiversité et de ses mécanismes : les ménages souhaitent disposer « d'aires naturelles et d'espace verts ». Les entreprises développent de plus en plus des stratégies spécifiquement tournées vers la préservation de la biodiversité (le rapport annuel d'Accor par exemple y consacre plusieurs pages, la firme Alteo, propriétaire de l'usine d'alumine de Gardanne en fait un sujet important de sa communication), les collectivités locales y accordent au travers de leur politique environnementale, une importance croissante.

Ces décisions individuelles et institutionnelles sont prises sur la base de « savoirs » et de « représentations » de la biodiversité et ses manifestations, qui n'ont parfois qu'une lointaine parenté avec les conclusions tirées des études académiques sur les écosystèmes et la biodiversité. Des visions contradictoires traversent les centres de décisions, par exemple la doctrine de l'urbanisation concentrée, laissant libre de vastes espaces ou peut se développer la « nature » sans perturbation, contre la doctrine de l'étalement urbain enserrant de nombreux espaces verts sièges de biodiversité. Ces visions aboutissent parfois à des compromis (trame verte et bleue, nouvelle doctrine des parcs naturels, etc.).

Il y a donc fondamentalement une véritable « interaction » entre le fonctionnement de la biodiversité et l'activité anthropique : l'état de la biodiversité et plus généralement de l'environnement conduit à des perceptions et des représentations sous-jacentes aux actions et

décisions qui elles-mêmes vont influencer l'état de la biodiversité et de ses mécanismes et qui en retour affectent à nouveau les décisions.

C'est cette interaction dynamique que l'on se propose d'examiner en commun entre chercheurs relevant des SMTV et des SHS. Les variables biophysiques et les variables qui sous-tendent les actions humaines interagissent selon un effet en chaîne suite à de nombreuses actions et rétroactions. Les modèles à construire doivent donc inclure de façon couplée les deux catégories de démarches : celle des spécialistes de la biodiversité dans les SMTV et celles des SHS dans l'approche des décisions et comportements humains.

Le territoire de l'ancien bassin minier offre une série de conditions privilégiées à ce type de recherche : il est en effet en évolution rapide depuis la fin de la période minière qui aura duré plusieurs siècles. Il devient à l'ouest un territoire périurbain intégré dans une grande métropole qui se profile. Il comporte à l'est un espace encore très largement rural. Il est marqué par la présence de centres de décideurs industriels très concentrés : à l'ouest l'usine d'alumine, la centrale électrique et l'usine Lafarge, et à l'est ST-Microelectronic, et les industries High Tech qui y sont rattachées. Le territoire est à la veille de décisions « dilemmes » ayant un fort impact environnemental : poursuite de la production énergie (du charbon au photovoltaïque), passage à la biomasse, exploitation éventuelle du gaz de schiste, stockage local des boues rouges à partir de 2016, avenir des activités cimentières, exploitation de l'eau de l'ennoyage de la mine, projets de géothermie.

Enfin, le territoire est entouré lui-même d'espaces fortement urbanisés (Métropole) et industrialisés (Fos et étang de Berre) dont l'influence se renforce de plus en plus en plus. La création de la métropole peut aussi changer profondément la façon dont sont déterminées les politiques environnementales des collectivités locales du département, notamment en termes d'occupation de l'espace.

Prolongement l'axe thématique 4 ANR « SOCENV »

Des études de cas portant sur des industries et des entreprises ainsi que la compréhension du phénomène d'urbanisation dans un contexte de fortes interactions Hommes / Milieux pourraient être mobilisées dans le cadre de l'axe thématique 4 : Recherche intégrée vers des solutions plus efficaces de L'ANR SOCENV « Sociétés, Changements Climatiques et Environnementaux ».

Nous aimerions savoir si votre activité de recherche peut s'inscrire dans le périmètre de la problématique « interaction Homme-biodiversité » et en quoi celle-ci peut trouver une valorisation en travaillant avec d'autres disciplines sur les questions suivantes posées par l'ANR :

- Quelles sont les relations entre changements environnementaux et croissance des inégalités entre les sociétés, les régions ou les pays?
- Comment estimer la part due aux changements environnementaux dans la dynamique des migrations actuelles ou passées ? Qu'en est-il des scénarios futurs ?
- Comment évaluer les synergies ou les antagonismes entre les différentes politiques environnementales, du local au régional et mondial ?
- Comment inclure et intégrer des problématiques environnementales de long terme au sein des dynamiques politiques, sociales et entrepreneuriales, alors que celles-ci sont confrontées aux contraintes politiques et socio-économiques de court terme ?
- Quelles sont les facteurs pouvant favoriser une meilleure prise en compte des changements environnementaux par les différents acteurs publics et privés, à toutes les échelles ?

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous suggérer d'autres questions. En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Pierre BATTEAU
Directeur

Jean-Claude RAYNAL
Coordinateur de l'OHM-BMP